

**SPÉCIAL BILAN
MI-MANDAT**

2014 - 2017

PERMANENCE DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

Avocat, notaire, huissier, juristes, et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie sur rendez-vous.

☎ Renseignements au 03 20 63 07 50

PERMANENCES DES ÉLUS

Élisabeth Masse, 1^{ère} adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, et de la solidarité

Pascale Lahouste, adjointe au Maire chargée des services à la population

☎ Renseignements au 03 20 63 07 50.

MARCHÉS

🕒 mardi matin rue de l'Église et place De-Gaulle.

🕒 Samedi matin esplanade face à la mairie.

ACTION POUR L'EMPLOI

📍 67 rue du Général-Leclerc

☎ 03 20 40 75 33

CAP - CENTRE DE LOISIRS (2/14 ANS)

📍 Siège soc. : 14 place du Général-De-Gaulle

☎ 03 20 40 66 05

CAP - CRÈCHE « ENFANTILLAGES »

📍 36 rue Vauban ☎ 03 20 40 75 11

CAP - HALTE-GARDERIE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

📍 1 résidence des Vertes-Feuilles

☎ 03 20 40 87 11

CAP - HALTE-GARDERIE « STATION BOUT' CHOU »

📍 5 rue Lino-Ventura ☎ 03 28 36 49 72

CAP - RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

📍 36 rue Vauban ☎ 03 20 63 95 24

🕒 Accueil sur rendez-vous le lundi (14h -18h30) et le jeudi (14h - 17h30) ✉ ram@cap-saintandre.fr

97. JEUNES - CENTRE DE LOISIRS (12/17 ANS)

📍 97 rue Sadi-Carnot ☎ 03 28 52 39 92

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

📍 67 rue du Général-Leclerc

☎ 03 20 21 81 30

MISSION LOCALE

Permanence tous les 15 jours au Point Jeunes

☎ 03 28 52 39 92

MAISON DE RETRAITE EHPAD « LE CLOS FLEURI »

📍 50 rue Georges-Maertens

☎ 03 20 21 80 80

EMPLOIS FAMILIAUX

📍 10 place du Général-De-Gaulle

☎ 03 20 51 67 16

✉ ief59@wanadoo.fr www.ief59.com

Les labels de Saint-André

ville fleurie 3 fleurs



ville Internet 1 arobase



La Mairie de Saint-André

📍 Coordonnées

89 rue du Général-Leclerc

CS 40001

59871 Saint-André Cedex

☎ 03 20 63 07 50

☎ 03 20 63 07 54

🌐 villesaintandre.fr

📱 sur les réseaux sociaux

📘 StAndre59350

🐦 @StAndre59350

📷 @StAndre59350

🕒 Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h15 à 17h15

Permanence État-civil

le samedi de 9h30 à 12h

👉 Les services en direct

« Allô Mairie ? »



« Saint-André Magazine »,

journal d'informations

municipales de la ville

de Saint-André n° 162

15 décembre 2017

Tél : 03 20 63 07 53

www.villesaintandre.fr

Directeur de la publication :

Olivier Henno

Rédactrice en chef :

Valérie Prignot - service commu-

nication - rédaction Valentine

Vercamer

Mise en page :

Valérie Prignot

Photos :

ville de Saint-André - service

communication - Valentin

Bretel - Lucas Dumoulin

dessins Valentine Vercamer

Impression :

Alliance partenaires graphiques

« Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction papier ou numérique (textes et photos) même partielle, est interdite sans autorisation expresse ».

ÉDITO

Chères Andrésiennes,
Chers Andrésiens,

Le 23 mars 2014, dès le 1^{er} tour des élections municipales, vous avez choisi de renouveler votre confiance à la liste « Ensemble pour le Saint-André que nous aimons ! » que j'avais l'honneur de conduire, témoignant ainsi de votre adhésion au projet porté par une équipe renouvelée.



Ce magazine spécial « mi-mandat » est l'occasion de vous présenter les réalisations de la première moitié de la mandature et les projets de l'équipe municipale.

La fonction de Maire est un merveilleux engagement pour lequel j'ai beaucoup de passion, une passion inaltérée, renforcée au fil des années. Avec l'équipe municipale et les services de la Ville, nous nous investissons sur tous les dossiers municipaux, les aménagements ou les transformations majeures de notre commune, les investissements et surtout les milliers d'interventions dans tous les domaines de compétence d'une mairie : les services aux habitants, la petite enfance, l'éducation, la culture, la sécurité, le logement, les loisirs, le sport, l'éducation, la solidarité, l'environnement... mais aussi dans les domaines qui ne relèvent plus de notre compétence, tels que l'emploi et le développement économique, parce que nous pensons que la bataille pour l'emploi requiert toutes les énergies.

Dans un contexte financier très contraint lié à la réduction des dotations d'État, nous avons su dégager des pistes d'économies contribuant globalement à une diminution des dépenses. Nous le savons, nous devons faire aussi bien, voire mieux, avec moins.

Je le dis avec pudeur, j'aime Saint-André, j'aime ma ville et ses habitants. Après toutes ces années passées ensemble, cet attachement profond en est devenu viscéral. Votre confiance renouvelée depuis plus de 16 ans m'honore et renforce mon engagement à vos côtés.

Récemment élu Sénateur, la loi m'impose de quitter mon mandat de maire. La loi ne parviendra néanmoins pas à couper ce lien si particulier, et Saint-André restera, quoi qu'il arrive, ma préoccupation majeure. Ma fonction au Sénat entre en complémentarité de celle de Maire, elle me permettra de porter plus haut des dossiers municipaux, de remonter des problématiques que nous rencontrons au quotidien et qu'un Maire ne peut pas régler seul.

Hier, aujourd'hui et demain encore, vous pouvez compter sans réserve sur mon engagement et celui de l'équipe municipale.

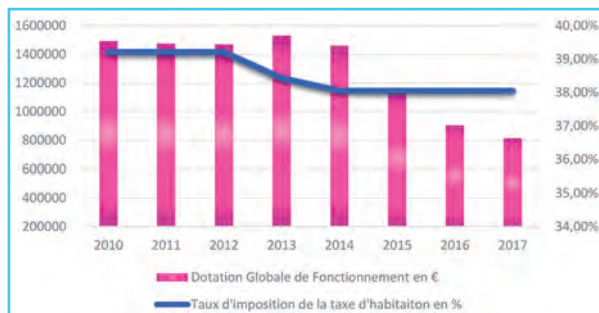
Cordialement,

BUDGET MAÎTRISÉ : les finances de la ville rétablies

Confrontée depuis 2012 à la baisse des dotations de l'État, l'équipe municipale, grâce à une gestion rigoureuse, n'a pas augmenté la fiscalité.

CONTINUER UNE GESTION Saine ET RIGoureuse

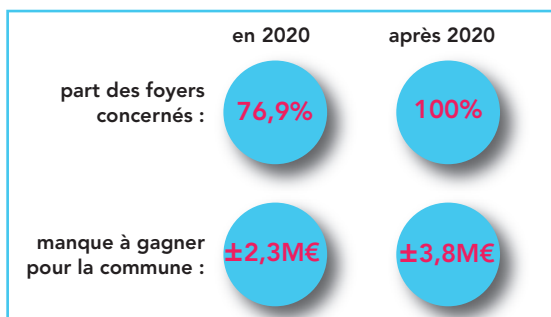
Évolution des dotations de l'État et du taux d'imposition de la taxe d'habitation



Depuis 2014, la Ville a investi plus de **6 millions d'euros** pour financer les projets majeurs de la commune. Nous continuons à mettre en œuvre une gestion rigoureuse afin de privilégier les investissements durables, nécessaires au développement de la ville.

D'ici 2020, la taxe d'habitation doit être progressivement supprimée pour 80 % des ménages, et après 2020, elle le sera totalement. L'État s'engage à compenser cette baisse de recette pour les communes. Nous espérons que cet engagement sera maintenu sur le long terme.

Conséquence de la réforme sur la taxe d'habitation



MAINTENIR ET MODERNISER LES SERVICES

« Bien que les marges de manœuvre se réduisent, l'équipe municipale a choisi de ne pas remettre en cause l'essentiel des politiques de la Ville. Nous avons maintenu une réelle qualité des services publics dans la commune. Et lorsque c'est possible, nous développons et modernisons notre offre »



Daniel BOUCAUT
Adjoint au Maire
Finances

- ▶ Vingt-trois nouvelles places de crèche
- ▶ Poursuite de l'équipement des écoles en moyens pédagogiques numériques
- ▶ Armement de la police municipale
- ▶ Amélioration de l'e-administration
- ▶ Acquisition de nouveaux bâtiments
- ▶ Programmation d'une ferme pédagogique et d'un nouvel espace culturel

SÉCURITÉ : préserver la tranquillité

➔ ARMEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Suite aux événements tragiques liés au terrorisme, la Ville a pris des mesures pour assurer la sécurité des Andrésiens. Ainsi, Olivier Henno a obtenu l'autorisation d'équiper les policiers municipaux d'armes à feu :

- ➔ **Signature d'une convention** entre la ville et la préfecture en 2017
- ➔ **Formation** des 3 agents de la police municipale en 2018



➔ UNE PRÉSENCE POLICIÈRE RENFORCÉE

- Augmentation des déplacements sur le terrain
- Rencontres régulières avec les commerçants et les habitants
- Coopération avec la Police nationale

➔ INSTALLATION DE RADARS PÉDAGOGIQUES

Sept radars sont implantés dans la commune : avenue de Tassigny, rue Victor-Hugo, rue Sadi-Carnot et rue du Général-Leclerc. Cette action de sensibilisation est efficace : informer les conducteurs de leur vitesse sans les sanctionner les incite à adapter leur comportement. **La vitesse moyenne a été réduite de 5 km/h.**



VIDÉOPROTECTION

en 2014 : 10

en 2018 : 27



➔ INSTAURATION D'UNE CELLULE DE VEILLE

"C'est une rencontre entre la police municipale et la police nationale qui, à partir des difficultés rencontrées sur le territoire, réfléchissent aux solutions les plus adaptées. Nous avons souhaité mettre en place cette réunion pour que la Police municipale de Saint-André puisse répondre aux attentes des habitants."



Pascale LAHOUSTE
Adjointe au Maire
Sécurité

5

TRAVAUX : Saint-André crée, rénove et modernise

➔ RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ

(terminé) 1^{ère} étape : la façade et le clocher

4^e étape : côté rue Lavoisier



3^e étape : l'arrière de l'Église

2^e étape : côté rue Corneille

➔ LES AUTRES GROS TRAVAUX : plus de 3 millions d'€ investis depuis 2014 !

- ▶ Piscine : modernisation d'une partie des installations afin de réaliser des économies sur l'eau et l'énergie
- ▶ Toitures de la mairie et du CCAS
- ▶ Rénovation des courts de tennis et de leur éclairage
- ▶ Rénovation du rez-de-chaussée de la Trésorerie
- ▶ Création d'une Maison de santé
- ▶ Cimetière : création d'un nouveau columbarium et d'allées supplémentaires
- ▶ Rénovation de l'éclairage public...

« La rénovation de l'Église Saint-André se fait en plusieurs étapes. Cela va prendre encore 3 petites années. Il faut compter environ 8 mois par tranche. Nous avons décidé d'étaler la rénovation dans le temps afin de répartir le coût financier sur plusieurs années. »



Claude WASILKOWSKI
Adjointe au Maire
Travaux, entretien du patrimoine

Aménagement, entretien des réseaux d'eau, d'électricité et de gaz, extension du réseau fibre ou entretien du patrimoine, les services de la Ville essaient d'éviter au maximum les nuisances causées aux résidents.

6



Patrick COLARD
Conseiller municipal délégué
Suivi des travaux, voirie

« L'entretien de notre patrimoine municipal est une priorité. Il est essentiel de rénover ces bâtiments, pour continuer à offrir des services publics de qualité. Ce sont de lourds investissements, mais qui, à terme, engendreront des économies. »

➔ Plan d'investissement de la rénovation des bâtiments municipaux

La Ville entame un vaste programme de rénovation du patrimoine communal bâti, qui va s'étendre sur plus d'une décennie : écoles, piscine, crèches, salles culturelles... Bon nombre de ces bâtiments communaux, même s'ils sont régulièrement entretenus, n'en nécessitent pas moins une rénovation.

SAINTE-HÉLÈNE: un nouveau quartier en ville

RETOUR SUR LES TRAVAUX :

Souvenez-vous du quartier Sainte-Hélène qui représentait un véritable défi écologique, environnemental et esthétique.

Depuis 15 ans, le quartier s'est métamorphosé. Avec la fin des travaux, nous aménagerons les bords de la Deûle, installerons un nouveau marché, de nouvelles aires de jeux et terminerons la réalisation des espaces verts et naturels.



Aménagement des places

Place Haute, un espace commercial est envisagé. La place Basse pourrait accueillir un nouveau marché au printemps prochain. Liaison des deux places par un chemin piétonnier.

Aménagement d'une butte paysagée, lieu de promenade.

Projet d'aménagement d'un espace vert et d'une aire de jeux, intégrés au cheminement vert.

Aménagement des rues

Création de plus de 1500 places de stationnement privé ou public.

Aires de jeux

La Ville a le projet de créer 2 nouvelles aires de jeux, place Haute et rue de la Délivrance.

Bords de Deûle

Début des travaux en 2019 avec l'aménagement d'espaces de promenades de lieux d'animation et de vie.

ULYSSE-TRÉLAT : les prémices d'un beau projet

le point sur Ulysse-Trélat en 5 questions à Olivier Henno



le SAM : Un projet d'urbanisme est en cours de réalisation sur le site Ulysse-Trélat, notre patrimoine communal va-t-il disparaître ?

Olivier HENNO : "Ce patrimoine existe depuis de nombreuses décennies, il fait partie de la ville, de son ADN. Il est donc hors de question qu'il disparaisse. Seulement le bâtiment est vieillissant, il nécessite bon nombre de travaux."

SAM : Quelle est votre priorité sur ce site ?

OH : "La priorité est aux espaces verts. Vous savez, Saint-André est la ville la plus verte de la 1^{ère} couronne de Lille. Je pense que nous devons mieux identifier les espaces verts au sein de notre commune et je tiens à ce que ce site de 7 hectares leur accorde une place prépondérante, j'y veillerai personnellement."

SAM : En terme d'accessibilité, qu'est-il prévu ?

OH : "Je souhaite que ce nouveau quartier soit accessible seulement par les rues Jean XXIII, Marc-Sangnier et de Lambersart. À l'intérieur du site, les voies resteront privées et favoriseront les déplacements doux : piétons, vélos. D'ailleurs, un maximum de places de stationnement seront souterraines. Ce sera un projet de très grande qualité urbanistique."

SAM : Saint-André est reconnu pour la qualité de ses services, en sera-t-il de même sur le site ?

OH : "Oui, j'y mets également un point d'honneur. Nous aurons la chance d'accueillir des commerces de proximité, une Maison de santé, une pharmacie, et je l'espère, bien d'autres services."

SAM : Quand débiteront les travaux ?

OH : "Notre objectif est avant tout la préservation du patrimoine et des espaces verts. On ne sacrifiera pas la qualité du site au profit du calendrier. Si tous nos vœux sont respectés, les travaux devraient débiter fin 2018."

LES PORTES DE L'ABBAYE : un quartier en projet !

↪ Le site actuel des Portes de l'Abbaye fait partie de la friche industrielle Rhodia, donnant sur la rue Sadi-Carnot. Il s'étend sur une dizaine d'hectares, au bord du canal de la Deûle et à proximité directe du centre-ville de Saint-André. L'objectif est de transformer cette friche en un nouveau quartier et de l'intégrer dans le tissu urbain actuel.



Avec ce projet, nous souhaitons valoriser de nouveaux lieux de promenade et de détente en ouvrant la ville vers la Deûle tout en tenant compte du futur tracé de la LINO. Nous tiendrons également notre promesse d'exiger l'aménagement d'une zone d'activités économiques douces sur le site Rhodia, rue Félix-Faure.

↪ Début des travaux : fin 2018 par la création de la place en bord de Deûle

↪ PRÉSERVER DES LIEUX DE RESPIRATION DANS LA VILLE

Plusieurs espaces publics prévus dans le quartier des Portes de l'Abbaye, seront soumis à concertation :

- ▶ La place de la Deûle, d'une surface de 2300 m² : elle sera un des éléments structurants du projet. Susceptible d'accueillir des animations et des commerces
- ▶ Un nouveau parc d'1 hectare qui fera la liaison avec les berges de la Deûle
- ▶ L'aménagement des berges de la Deûle qui permettra à terme la liaison entre Lille et la Belgique.



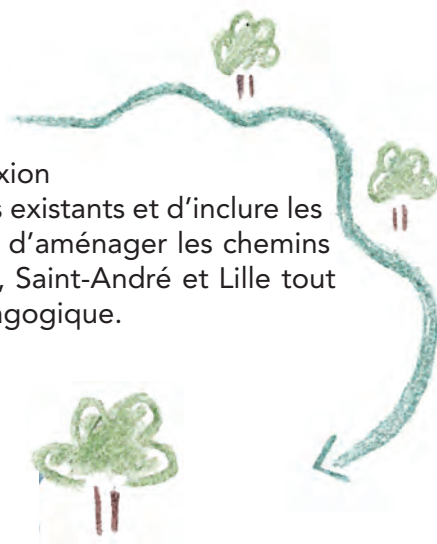
↪ LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Afin de créer une dynamique de quartier et faire émerger les initiatives locales et populaires, la Ville entend faire appel aux habitants afin de susciter réflexions et propositions qui enrichiront le projet.

ENVIRONNEMENT ET VOIRIE : au cœur de notre cadre de vie

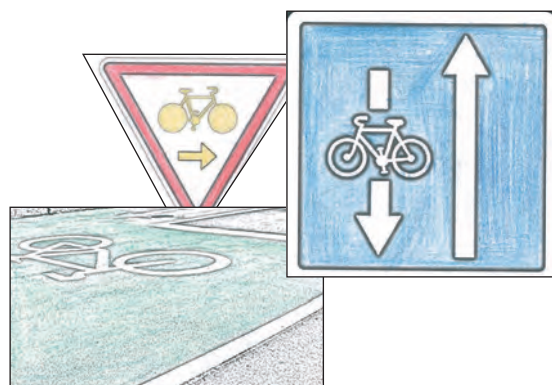
➔ LA TRAME VERTE EN PROJET !

La Ville a lancé un concours afin d'entamer une réflexion sur les différentes manières de connecter les chemins existants et d'inclure les deux grands parcs du centre-ville. Notre souhait est d'aménager les chemins de promenade de bords de Deûle entre Marquette, Saint-André et Lille tout en reliant les rives de la Deûle à la future ferme pédagogique.



➔ LE DÉVELOPPEMENT DES MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX

- ▶ Aménagement des contresens cyclables
- ▶ Mise en place des sas vélos : espaces de dégagement pour les vélos
- ▶ Tourne à droite
- ▶ Arceaux à vélos



➔ L'OBJECTIF VOIRIE

- ▶ Entretien la qualité des routes
- ▶ Sécuriser les déplacements
- ▶ Installation de ralentisseurs : terre-plein central, coussins berlinois...
- ▶ Création de places de stationnement et de places pour les personnes à mobilité réduite

10

« Notre politique en matière de voirie ? Mettre en place des aménagements pour que chacun trouve sa place, piétons, cyclistes, automobilistes, tout en garantissant la sécurité de chacun. »



Éric MIELKE
Adjoint au Maire
Voirie Transports



Francis BAEKELANDT

Adjoint au Maire
environnement propreté urbaine

« La Ville a su garder sa 3^e fleur, pour la 14^e année consécutive. C'est avec beaucoup de talents que les services de la Ville ont su contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'image de notre commune. »



➔ PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES VERTS ET NATURELS

- ▶ En 2019, avec la MEL la ville aménagera les **Bords de la Deûle**
- ▶ La **gestion différenciée** des espaces verts, une nouvelle manière d'amener la campagne en ville. Sur certains sites, la Ville a mis en place un mode de gestion plus écologique qui permet l'entretien naturel de ses espaces verts, qui laisse une place à l'expression de la nature !
- ▶ **L'élagage régulier** des arbres andrésiens entre octobre et mars.



➔ PROMOTION ET APPLICATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ▶ Acquisition d'un véhicule électrique municipal qui complète la flotte du CCAS
- ▶ Mise en place d'une politique zéro déchet sur Saint-André. Il s'agit d'apprendre à réduire, réemployer, recycler, diminuer nos déchets et économiser les ressources naturelles.
- ▶ Troc aux Plantes
- ▶ Concours des Maisons Fleuries

➔ LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Souvenez-vous !



➔ EN PROJET

Développement d'un nouvel outil numérique à destination des Andrésiens qui permettra d'indiquer les petits problèmes observés sur la commune sans avoir à se déplacer en mairie ou à téléphoner.

ÉDUCATION : permettre les conditions de l'excellence

LA PETITE ENFANCE : UNE OFFRE STRUCTURÉE ET DIVERSIFIÉE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

Priorité de l'équipe municipale, le secteur de la Petite enfance continue d'évoluer pour offrir aux familles des structures et des services adaptés à leurs besoins tout en contribuant à leur épanouissement.

Élargir et améliorer l'offre de places en crèche

La ville met à disposition de l'association CAP 3 établissements afin qu'elle puisse accueillir les enfants de 3 mois à 3 ans.

Crèche Enfentillages

40 50 55 60

Station Bout'chou

25 28

L'Île aux enfants

15

100 places aujourd'hui
103 en 2018

Ajoutons à cette offre, la microcrèche de Sainte-Hélène, "Haut les p'tits cœurs" avec ses 10 places.

Le RAM à votre écoute : Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance.
En projet : création d'une Maison d'Assistants Maternels

Maintien d'une politique de tarification dégressive : la participation de chaque usager des services publics se fait en fonction de ses revenus.

Un partenariat renforcé entre CAP et la Ville :

12



La ville a délégué l'ensemble des missions concernant l'enfance et la petite enfance à l'association CAP dans le cadre d'une délégation de service public en janvier 2013, lui permettant ainsi d'assurer la gestion des modes d'accueil de la Petite enfance, les actions périscolaires et les accueils collectifs de nos enfants.



« Dès le plus jeune âge, nous accompagnons vos enfants, d'abord dans la diversification des modes de garde sur la commune de Saint-André et, quand ils grandissent, nous portons une attention toute particulière à l'école, élément essentiel de la démocratie et des apprentissages. C'est un lieu de la découverte, de la mixité, de la compréhension des autres et du monde. »



Rudy DELAPLACE
Adjoint au Maire
Éducation, petite Enfance

ENFANCE : LA CULTURE, LE SPORT ET LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DU MANDAT

Chaque année, la ville met à disposition des écoles publiques et privées une aide indispensable à la réussite de leur projet pédagogique.

TEMPS FORTS :

- ▶ La remise de dictionnaires aux CP et aux CM2,
- ▶ L'opération « Grands pas », une aide aux passages piétons
- ▶ La distribution des coquilles de Noël



➔ Faire vivre la culture auprès des jeunes

La ville propose également des projets de partenariats avec les établissements culturels communaux :

- ▶ La Compagnie des Voyageurs, installée au Zeppelin, organise des séances et ateliers scolaires sur le thème du théâtre et de la danse
- ▶ L'École municipale de Musique : les « dumistes », intervenantes dans les écoles



➔ Rénovation des écoles depuis 2014

- ▶ Camus-Sévigné : (chêneaux, alarme incendie, volets roulants sur le préau)
- ▶ La Fontaine : (sanitaires, nouvelle Bibliothèque centre documentaire - BCD)
- ▶ Desborde-Valmore : (Sanitaires, fresque, classes, aires de jeux)
- ▶ Jules-Ferry/Marie-Curie : (alarme incendie, façade, sécurisation des entrées, classes, BCD)



➔ L'école à l'ère du numérique

La Ville dote les classes d'écrans numériques interactifs en s'appuyant sur les besoins exprimés par les enseignants. À ce jour, 13 des 38 classes de Saint-André, maternelles et élémentaires confondues, sont déjà équipées d'écrans numériques, l'objectif de 2017 est tenu. Toutes les classes seront équipées d'ici 2019.

LE POINT JEUNES : mobilité, loisirs et citoyenneté

Depuis 2014, le service jeunesse s'emploie à travailler sur la mobilité des jeunes, en lien avec le Conseil des Jeunes. C'est grâce aux villes jumelées, d'Allemagne, de Pologne et d'Angleterre que les jeunes Andrésiens participent à de nombreuses animations à travers l'Europe.

➔ LES JEUNES ET LE JUMELAGE



- ▶ Participation au carnaval de Dormagen (Allemagne),
- ▶ Séjour d'échange européen en compagnie de jeunes venus de Wieliczka (Pologne) et de Dormagen sur le thème de l'engagement citoyen des jeunes européens
- ▶ Échange culinaire avec le lycée professionnel de Wieliczka, aide à la logistique dans le cadre des JMJ...
- ▶ Stage de natation pour les élèves du collège Jean-Moulin à Wieliczka



- ▶ Rencontre de foot pour des jeunes 16-18 ans à Wieliczka
- ▶ Stage de foot pour des jeunes de 11-13 ans à Dormagen
- ▶ Basket féminin à New Romney, district de St Mary's Bay (Angleterre)
- ▶ Séances d'animation dans le cadre de la semaine de l'Europe aux collèges Jean-Moulin sur l'Allemagne et Saint-Joseph sur l'Espagne.

14 « J'ai toujours plaisir à accompagner les jeunes dans les villes jumelées avec Saint-André. Ils découvrent d'autres modes de vie, de nouveaux pays, voyagent et acquièrent progressivement de l'autonomie. Ils deviennent responsables. »



Thérèse VIÉMON
Conseillère municipale déléguée
Jumelages



➔ LES ACTIONS DU CONSEIL DES JEUNES

Le Conseil des Jeunes se renouvelle chaque année sur la base du volontariat, pour les jeunes de 11 à 17 ans. Tous les mercredis de 14h à 16h, ils se réunissent selon un calendrier bien établi. Chaque année, de nouveaux projets et de nouvelles missions se mettent en place :

- ▶ Organiser la **collecte des bouchons d'amour** afin de financer des fauteuils aux personnes en situation de handicap.
- ▶ Organiser la **communication du Conseil des Jeunes** : un nouveau logo est en préparation, des ateliers d'évaluation sur la confiance en soi et sur l'ouverture à l'autre...
- ▶ **Représenter la jeunesse** dans toutes les activités de la Ville et y associer les habitants de Saint-André.
- ▶ Travailler sur **l'intergénérationnel** lors de la Semaine bleue, et à toute occasion qui se présente !



➔ LES ATELIERS CUISINE :

Tous les 15 jours, le mercredi, "le 97.Jeunes" accueille les ados pour cuisiner de bons petits plats avec lesquels les parents peuvent se régaler !

➔ LE POINT JEUNES, C'EST AUSSI :

- ▶ **Le Pass'autonomie** : La mobilité représente pour les jeunes de 18 à 25 ans une priorité en matière d'emploi et de formation. La ville subventionne les jeunes qui souhaitent passer leur permis de conduire
- ▶ **Le Pass'BAFA** : Depuis 2015, la Ville aide les "jeunes majeurs" qui cherchent à se former et à prendre des responsabilités pour encadrer des enfants et des jeunes en accueils collectifs de mineurs, en subventionnant la formation BAFA/BAFD

➔ ANDRÉ LE CHTI'MISTE, le géant de la commune

Ce géant est une œuvre intergénérationnelle imaginée et réalisée par des ados fréquentant le 97. Jeunes, des membres du Club des seniors, et l'équipe du service seniors du CCAS, avec les conseils du service communication.



SAINT-ANDRÉ : la ville du "bien vieillir"



Un temps fort :
La Semaine bleue !

Avec l'avancée en âge, il est important que la Ville puisse accompagner au mieux nos aînés.

UN ENSEMBLE DE SERVICES À DESTINATION DE NOS AÎNÉS

- ▶ Plan de prévention de l'isolement et plan canicule
- ▶ Transports accompagnés
- ▶ Aides aux courses
- ▶ Ateliers mémoire
- ▶ Livraison de repas à domicile (voir ci-dessous)
- ▶ Ateliers de remise en forme et de prévention des chutes
- ▶ Initiation à l'informatique et réseaux sociaux

UN ENSEMBLE DE RÉSIDENCES SENIORS

L'offre résidentielle pour les aînés de Saint-André comprenait déjà le Béguinage, le Bois St-Jean, le Square de la Renaissance sans oublier la maison de retraite du Clos Fleuri. Nous avons étoffé cette offre avec les réalisations suivantes :

- ▶ Les Patios d'or, résidence seniors située au cœur de la ville, rue Lavoisier
- ▶ Résidence seniors, livrée en 2017, rue Pasteur, à destination des seniors et des personnes à mobilité réduite
- ▶ Une 3^{ème} résidence est actuellement en construction, rue du Général-Leclerc que la Ville aura le plaisir d'inaugurer en 2018

RESTAURATION MUNICIPALE

- ▶ La cuisine centrale confectionne chaque jour d'excellents repas frais, élaborés par les agents municipaux, avec des produits issus de l'agriculture locale. On y utilise la méthode de cuisson lente afin de préserver le goût et la qualité nutritive des aliments.
- ▶ Aujourd'hui nos aînés peuvent eux aussi bénéficier de ces repas. Cela représente par an : **7 300 repas** servis au sein des foyers restaurant et **18 000 repas** fournis à domicile par les agents municipaux.
- ▶ Les repas préparés par la cuisine centrale qui ne sont pas consommés (pour absence par exemple) sont donnés à Emmaüs.

16



Géraldine MELON

Conseillère municipale déléguée
Restauration municipale

« Du bébé aux aînés, la restauration municipale met les petits plats dans les grands. Du frais, du bio, du local : tous les produits sont de grande qualité et cuisinés à Saint André ! »

SANTÉ : atout essentiel pour chaque Andrésien, un enjeu pour tous

La Ville organise de nombreuses actions de sensibilisation pour que, dès le plus jeune âge, nous soyons initiés aux bonnes pratiques alimentaires et sportives.

➔ CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ, place du Général-de-Gaulle

Pour faciliter l'accès à l'offre de soins aux Andrésiens, la Ville a créé une structure pluridisciplinaire, lieu d'information et de consultation regroupant des praticiens spécialistes et généralistes. Ouverture en 2018 !



➔ PRÉVENTION SANTÉ

40,5% Baisse du taux de surpoids et d'obésité infantile à Saint-André grâce au programme VIF

85% Taux d'enfants concernés par le parcours santé : (maternelle - élémentaire)



➔ Dès 2018, en plus de celles des associations sportives, la Ville met en place des activités physiques à destination des personnes âgées en complément du parcours du cœur qui, en 2017, était tourné vers les familles.



Élisabeth MASE

1^{ère} Adjointe au Maire
Affaires sociales santé solidarité

« La Ville a choisi d'orienter la prévention santé vers l'ensemble de la population, pour que tous nous puissions profiter de « Vivons en Forme », programme de promotion de la santé axé sur l'alimentation, l'activité physique et le bien-être. »

À SAINT-ANDRÉ : tous citoyens, tous solidaires

➤ LE CCAS, AU CŒUR DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

- ▶ Les repas des aînés
- ▶ Le Noël du CCAS
- ▶ Les Ateliers "Be Happy"
- ▶ Défi des familles à énergie positive
- ▶ Le parcours santé, toute l'année, dans toutes les classes !
- ▶ Action sociale : prévention et soutien aux plus démunis



➔ Info évènement : 18 mars 2018 : Parcours santé – Marche propre

➤ LES CHANTIERS D'INSERTION

Le CCAS accompagne 38 personnes dans les différents chantiers dédiés à l'environnement, l'école, l'accompagnement des seniors, la propreté des locaux.



Martine DEMUYS

Adjoint au Maire
Voirie Transports sécurité proximité

« Notre mission consiste à suivre et à accompagner les personnes les plus éloignées du monde du travail et à enrichir la qualité des services publics ».

➤ LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

- ▶ Rencontres avec des professionnels du droit : avocat, notaire, huissier, CLCV, ADIL, Aide aux victimes...
- ▶ Permanences toute l'année



➤ LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- ▶ Le Conseil des Sages, le Conseil des jeunes et les réunions de concertation avant chaque projet urbains sont des espaces de dialogue actifs sur la commune
- ▶ **Le Conseil citoyen**, un nouvel organe de démocratie participative, voté en septembre, le Conseil Citoyen verra le jour en 2018 ! Composé de 32 membres, les conseillers seront désignés par tirage au sort.

ÉCONOMIE : le commerce de proximité, un atout pour la commune

➔ La ville comptabilise plus d'une centaine de commerçants et d'artisans.

Synonymes de proximité, de qualité et d'accueil, nos commerces concourent au dynamisme de l'ensemble de la ville : centre-ville, Bel-Air, les portes de Saint-André, Z.A du Chemin de Messines...

➔ Les marchés, 2 rendez-vous très prisés !

► mardi matin : place De-Gaulle et rue de l'Église : rendez-vous *in-con-tour-nable* des Andrésiens depuis 1959 !

► samedi matin : esplanade face à la mairie - rue du Général-Leclerc

► **en projet** : un 3^e marché sur la place Basse à Sainte-Hélène. En attendant, les riverains profitent déjà des Food trucks qui s'y installent...



➔ UN SOUTIEN ACTIF AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

► **Le Noël des commerçants** et ses jeux concours pour les clients (What Else, les 3 Mousquetaires, et cette année : prenez vos commerçants en photo pour #noel59350)

► **Le site Enjoy-Mel** répertorie les bons plans : cette plateforme numérique contribue à la dynamisation, à l'attractivité des villes et à la valorisation de leur patrimoine.

► Chaque été, la Ville réalise et diffuse en toutes boîtes la **plaquette "fermetures estivales"** reprenant les dates de fermetures annuelles des commerçants, artisans, entreprises et professions de santé de la commune. Elle offre ainsi une forme de publicité gratuite envoyée aux Andrésiens en même temps que le SAM estival.

► Soutien à l'association des commerçants "ARCOSA" lors de leur pique-nique annuel, de l'Arco'cante, etc.

➔ USINE CABY, LES EMPLOIS, LE SITE

La ville se préoccupe du devenir des 253 emplois et de l'entreprise Caby, raison pour laquelle notre vision sur cet espace en entrée de ville est urbanistique, mais aussi, social et économique. Ce site industriel a vocation à se transformer en lieu de vie et d'habitat.

SAINT-ANDRÉ : Ville sportive !

Ce sont près de 26 associations sportives qui rythment la vie de Saint-André dans chaque discipline sportive présente sur la commune.

➤ NOTRE POLITIQUE SPORTIVE

Pour faciliter l'action des associations, la Ville a fixé une orientation générale :

- ▶ Dynamiser la vie sportive
- ▶ Investir dans l'amélioration et la modernisation des équipements,
- ▶ Soutenir les clubs et l'éducation sportive.

« Nous avons une politique sportive axée sur la compétition et les loisirs. C'est avec grand plaisir que nous récompensons les meilleurs sportifs andré-siens, chaque année, lors de la remise des Trophées des Champions ! »



Jean-Pierre EURIN
Adjoint au Maire
Sports Marchés Publics



➤ ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES ASSOCIATIONS

Les associations sont indispensables à la vitalité de la commune. Aujourd'hui, la ville accompagne plus de 90 associations représentant tous les domaines d'activités.

L'accompagnement de la municipalité passe par le prêt des installations municipales, la mise à disposition de créneaux adaptés au sein des équipements et des bâtiments qui appartiennent à la Ville, le soutien financier et matériel.

➤ À LA PISCINE, CRÉATION D'ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES

- ▶ L'activité Petit-nageur : pour les enfants de 4 à 6 ans
- ▶ L'aquabike : 9 aquabikes aujourd'hui, 3 de plus en 2018 !

➤ ET DES PROJETS !

- ▶ Le doublement des courts de tennis
- ▶ Rénovation du terrain synthétique au stade Caby
- ▶ De nouveaux parcours sportifs



CULTURE ET ÉVÈNEMENTIEL : une ville festive et dynamique !

➔ LA CULTURE AU CŒUR DE LA VILLE

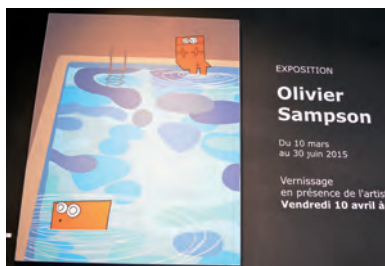


Saint-André est reconnue pour la qualité et la diversité de sa vie culturelle : du classique à la variété, du blues au rock, en passant par l'électro, du théâtre au flamenco...

De grands événements populaires tels que la fête de la musique à l'ambiance plus feutrée des Concerts de Poche, l'agenda culturel de la ville est éclectique et bien chargé.

➔ NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE :

- ▶ Démocratiser la culture et viser à l'excellence culturelle
- ▶ Favoriser et encourager les animations et la participation du tissu associatif
- ▶ Faire découvrir de nouveaux artistes et de nouvelles disciplines
- ▶ Favoriser et encourager les animations et la participation du tissu associatif
- ▶ Promouvoir une vision pluridisciplinaire de l'art
- ▶ Une programmation théâtrale reconnue au Zeppelin
- ▶ Une plus grande amplitude horaire de la Bidothèque



➔ UN ARTISTE EN RÉSIDENCE DANS LA VILLE !

« C'est parce que la Culture est créatrice de lien social, qu'à partir de 2018, la ville accueillera en résidence un « Artiste Associé » qui fera profiter aux habitants et aux institutions de la ville de plus de 100 heures d'atelier de création artistique, de manifestations et d'expositions ».

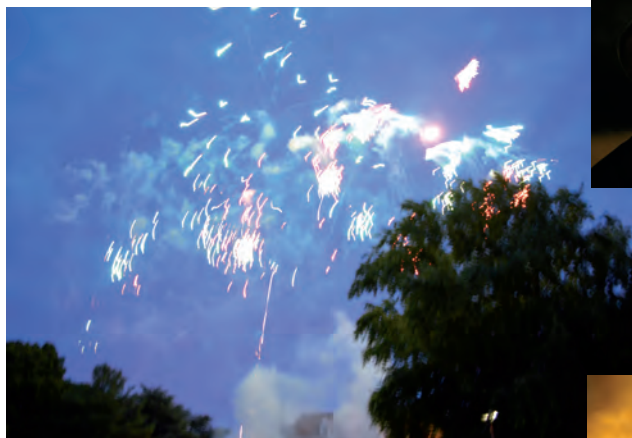


Christelle DELEBARRE

Adjointe au Maire
Communication Culture



GRANDS ÉVÈNEMENTS 2014-2017 :



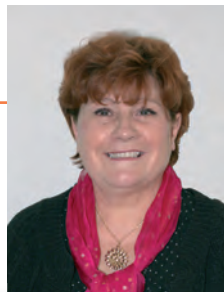
22



SOUVENEZ-VOUS !



“La Ville favorise et encourage les animations ainsi que la participation des associations. Le SIVOM Alliance Nord-Ouest nous aide également à rendre notre commune attractive.”



Danielle SÉNÉCHAL
Conseillère municipale déléguée
Tourisme et patrimoine



COMMUNICATION : innover pour répondre à vos attentes !

➔ COMMUNICATION : INNOVER, POUR RÉPONDRE À VOS ATTENTES !

► Une nouvelle identité graphique :


L'ancienne charte graphique de Saint-André était vieillissante et méritait une modernisation. Le nouveau logo, moderne et à la compréhension immédiate, cache subtilement un clin d'œil dans ses lettres (l'avez-vous trouvé ?) agrémenté d'un sourire qui permet d'illustrer encore mieux son slogan de "ville sympa"...

Saint-André
LEZ-LILLE

► **Un nouveau SAM** : en réponse aux remarques sur la taille des photos et de la police de caractère de l'ancienne version, le Saint-André Magazine - SAM pour les intimes ! - a été agrandi et aéré pour améliorer sa lecture.

► Une forte présence sur les réseaux sociaux

Outre notre site Internet bien visité, Saint-André peut se targuer d'avoir une bonne présence sur les réseaux sociaux :

 **2215** fans sur Facebook

 **699** abonnés sur Instagram

 **468** abonnés sur Twitter

Et aussi sur Snapchat (standre59350) !



➔ **EN PROJET** : un renforcement de notre présence sur le territoire métropolitain avec un agenda culturel, un site Internet encore plus pratique...

E-@DMINISTRATION : la ville à votre service !

➔ DÉVELOPPEMENT DU SERVICE EN LIGNE

► **Portail famille** : en place depuis 2 ans, vous pouvez y réserver la restauration scolaire et les activités jeunesse liées à 97.Jeunes.

► **L'association CAP a également un portail d'inscription** qui vous permet d'inscrire vos enfants en crèche, halte-garderie, temps périscolaire et extrascolaire, accueils de loisirs et vacances

► **Le site Internet** vous permet de demander un acte de naissance, de mariage ou de décès, d'inscrire vos enfants à l'école, de réserver une salle et même de faire une demande d'arrêté ou de réservation de barrières lors d'un déménagement.

► **C'est nouveau !** Vous pouvez vous inscrire pour tous les événements en lien avec la commune sur le site internet de Saint-André : réservation Braderie, inscription à l'école de Musique...

► **Allo Mairie ?** un espace de communication qui vous permet de contacter les services de la Ville sur n'importe quel sujet



➔ UNE INFORMATION ÉLARGIE ET ATTRACTIVE



- Un **Web espace** en Mairie : 2 postes informatiques sont à votre disposition en Mairie ainsi qu'une imprimante, une photocopieuse et un photomaton
- Un nouveau site Internet
- Présence sur les réseaux sociaux
- Vous pouvez également recevoir des **alertes SMS et courriels** sur l'actualité de Saint-André

25

La gauche n'est plus la seule à penser,

que les choix d'aménagement du quartier Sainte-Hélène trahissent un souci de rentabilité fiscale au détriment d'un confort de vie pour les habitants.

Il existait auparavant une école maternelle que l'équipe précédente avait intégrée dans son projet avec d'autres services. Aujourd'hui, il n'y a plus rien et demain, sur la friche Rhodia, rien non plus.

Il avait fallu une alternance de gauche pour voir se réaliser des crèches et des activités périscolaires (CAP) encadrées par des professionnels. La majorité actuelle s'en félicite comme si elle en était à l'origine. À quand l'alternance ?

Liste « Autrement avec les Andrésiennes et Andrésiens »

Construisons collectivement !

Intelligence collective, transparence dans les décisions, vigilance citoyenne... sont des valeurs que nous défendons depuis 3 ans. La gestion opaque de la succession du maire nous prouve qu'elles sont plus que nécessaires. Nous restons attachés à une démarche constructive, et engageons la nouvelle équipe à porter un réel élan ! Construisons collectivement le futur de Saint-André avec le-collectif.org

Liste "Saint-André, tous acteurs de notre ville"

À en croire les propos de notre maire,

au dernier Conseil municipal, avec 15m² d'espaces verts par habitant, Saint-André serait un exemple dans la métropole. Oui, mais avec 1550 logements de plus pour 2020, soit au moins 3 000 habitants, il faudra tempérer ce chiffre. De plus, compte tenu du type de logements, des appartements - du béton - Saint-André restera le paradis des promoteurs.

Liste "Rassemblement Saint-André, front de gauche"

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Maire Olivier HENNO - Sénateur - Maire de Saint-André

Les adjoints **Élisabeth MASSE** - 1^{ère} adjointe au maire chargée des affaires sociales, des seniors, de la santé, du logement, des affaires internationales et de la solidarité

Pascale LAHOUSTE - adjointe au maire chargée des affaires juridiques, de l'État-civil, du cimetière, de l'administration générale, de la sécurité et du droit des sols

Rudy DELAPLACE - adjoint au maire chargé de la petite enfance, de l'éducation, de l'école numérique, de la jeunesse, du Projet Éducatif Local (PEL), de la lecture publique, de la famille et des associations

Christelle DELEBARRE - Conseillère régionale - adjointe au maire chargée de la communication, de l'animation, de la culture, de l'école de musique et de la ville numérique.

Jean-Pierre EURIN - adjoint au maire chargé des marchés publics et du sport.

Claude WASILKOWSKI - adjointe au maire chargée des travaux, de l'entretien du patrimoine, de la sécurité et de l'accessibilité des bâtiments et de l'éclairage public.

Éric MIELKE - adjoint au maire chargé de la voirie, des transports, de la citoyenneté et de la proximité.

Daniel BOUCAUT - adjoint au maire chargé des finances et des affaires patriotiques.

Francis BAEKELANDT - adjoint au maire chargé de l'environnement, de la propreté urbaine et du cadre de vie.

Les Conseillers municipaux délégués

Thérèse VIÉMON - Conseillère municipale déléguée chargée des jumelages.

Danielle SÉNÉCHAL - Conseillère municipale déléguée chargée du tourisme et du patrimoine.

Martine DEMUYS - Conseillère municipale déléguée chargée des ressources humaines.

Géraldine MELON - Conseillère municipale déléguée chargée de la restauration scolaire, du commerce et de l'artisanat.

Patrick COLARD - Conseiller municipal délégué chargé du suivi des travaux dans les bâtiments communaux, à la voirie et aux espaces publics

Les Conseillers municipaux de la Majorité

Nelly RICHARD
Marie-Hélène FOLLET
Michel SCIARRINO
Florence LEROY
Henri DUSAUTOIS
Christian CALONNE
Isabelle WITTERBECQ

Nicole FAUBRY-HIDE
Nicolas LE NEINDRE
Sébastien LEBLANC
Thomas FABRE
Ambrine WIART
Nathalie ANDRÉ
Olivier DELSART

Les Conseillers municipaux de l'Opposition

Ghislaine CAVROT
Philippe VANHERSECKE

Loïc LEBEZ
Patrice CAPPELLE

27

2ÈME
ÉDITION



FESTIVAL JEUNE PUBLIC

NOËL AU THÉÂTRE

26, 27, 28, 29 & 30 DÉCEMBRE 2017

SAINT-ANDRÉ · WAMBRECHIES · QUESNOY-SUR-DEÛLE

Renseignements et réservations
03 62 65 82 01
lezeppelin.fr

Le Zeppelin, 23, rue Alsace-Lorraine Saint-André-lez-Lille

LE ZEPPELIN
COMPAGNIE LES VOYAGEURS

LES VOYAGEURS

Saint-André
LEZ-LILLE

MEL MÉTROPOLE
LILLE

MARQUETTE
LILLE

AMBRES
LILLE

Wille de Quaremont Lille

Département
Nord

CAP
LILLE